

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 41

Artikel: Fête de la Société des vigneronns célébrée à Vevey, le 17 août 1791 :
(suite)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mieux d'une éponge mouillée. Ils évitent ainsi des ophthalmies et des irritations de gorge qui pourraient devenir très-graves.

5° Si on emploie la vapeur pour force motrice, éviter avec soin le voisinage de matières inflammables. On ne doit pas souffrir, dans ce cas, qu'il y ait une distance moindre de 50 à 60 mètres.

Un nombreux cortège de deuil accompagnait l'autre jour à sa dernière demeure un homme qui a montré durant de longues années, au milieu de nous, l'exemple du travail, de la moralité et du patriotisme. M. Georges Krieg, architecte-entrepreneur, a été enlevé à sa famille dans un âge peu avancé, par une maladie qui a terminé trop tôt une carrière pleine d'activité. Constantement occupé de ses nombreuses affaires, il les dirigeait avec une facilité et une activité remarquables. Occupant en moyenne cent cinquante à deux cents ouvriers, et ouvrant à la fois plusieurs chantiers, il y distribuait le travail à ceux pour lesquels il fut toujours un maître bon, loyal et généreux.

La construction de l'hôtel de Beau-Rivage est une œuvre d'une exécution consciencieuse et parfaite; ce travail grandiose est à lui seul un éloge assez éloquent de cet intelligent et infatigable travailleur.

Dans ses travaux d'architecture, M. Krieg se faisait remarquer par son bon sens pratique, son coup d'œil sûr, acquis par une longue expérience; il fit souvent des entreprises, des réparations hardies devant lesquelles d'autres auraient hésité.

Très connu dans le canton, et à Lausanne en particulier, par ses nombreux travaux et la foule d'ouvriers et d'industriels qu'il occupait, M. Krieg laisse après lui les meilleurs souvenirs et les plus sincères regrets.

Fête de la Société des vigneron

célébrée à Vevey, le 17 août 1791.

(Suite.)

De la parade.

Il faut d'abord remarquer, pour satisfaire la curiosité des étrangers, dont l'affluence est fort grande, que le costume singulier de cette société est accidentel et changé d'une fête à l'autre, excepté ceux qui sont stables, comme celui de l'Abbé, etc. Pour répondre à l'attente du public, on s'efforce de varier le spectacle. De plus encore, chaque corps s'habille selon son goût, et cache son costume jusqu'à la fête même, afin de surprendre davantage les curieux.

Le chef de la Société, que l'on nomme Abbé, sera complètement habillé de violet, écharpe blanche pendante au côté; son bâton de commandant, qu'il porte sur le bras gauche, est une crosse, à laquelle pend une grappe de raisin.

Les conseillers de la Société, qui représentent les travaux et les plaisirs de leurs ouvriers, marcheront en habit et culotte verte, veste blanche. Ils auront un chapeau rond, de paille, un petit baril suspendu au côté par une écharpe blanche, et à la main un bâton vert au bout duquel est la serpette dont on se sert pour tailler la vigne.

L'uniforme des vigneron sera tout en blanc, simple veste, chapeau rond, de paille, orné de fleurs; le baril en guise de gibecière, un fossier sur l'épaule comme un fusil. Quelques-uns marcheront avec des hottes remplies de jardinages ou d'herbages, des paquets de sarments à planter la vigne, de la paille pour lier, et autres choses relatives à ce qui se fait à la vigne.

La Société promènera Bacchus et Cérès par la ville, comme les anciens Athéniens.

Un jeune garçon représentera Bacchus; c'est ainsi que les anciens le représentaient, parce que le vin, pris avec excès, ôte la sagesse aux hommes. Il sera vêtu légèrement en couleur de chair, assis sur un tonneau, un cercle orné de fleurs en écharpe, à la main un gobelet, avec des pendants d'argent; il sera porté par deux membres de la Société habillés de blanc.

Une jeune fille représentera Cérès; elle sera vêtue d'une robe blanche, en chemise à l'antique, manteau bleu parsemé d'étoiles et de franges, portant de sa main droite une faucille d'argent, de l'autre une corne d'abondance, d'où il sort des fleurs et des épis; ses cheveux épars et en boucles, sur la tête une couronne d'épis de blé. Les anciens peuples offraient ordinairement à Cérès une couronne d'épis.

Fertilis frugum pecorisque tellus
Spicea doret Cererem Corona
Nutriant factus et aquæ salubres
Et jovis auræ.

HORAT.

« Que la terre, riche en fruits et en bétail, offre à Cérès une couronne d'épis, et que les tendres nourrissons des troupeaux ne trouvent que des eaux saines et ne respirent qu'un air tempéré. »

On pendait quelquefois cette couronne à la porte du temple de cette déesse :

Haves Ceres, tibi sit nostro de rure Corona.
Spicea quæ templi pendeat antes fores.

« Blonde Cérès, que je puisse vous offrir une couronne d'épis, cueillis dans nos champs, et la pendre à la porte de votre temple. »

Cérès sera placée sur un trône bleu, garni en or et porté par quatre nymphes; elle sera précédée de quatre Canéphares, ou compagnes, vêtues comme elle, portant l'offrande en fleurs et en fruits dans une corbeille d'argent, et une prêtresse marchera avant ces dernières. L'on voit ici la conformité des cérémonies avec celles des anciens Athéniens, car les Canéphares étaient les vierges-prêtresses de Cérès à Athènes, qui, dans les sacrifices, portaient sur la tête des corbeilles sacrées où était tout ce qui servait à la cérémonie: offrandes, couteaux, paterne et autres ustensiles. Les filles chargées de cette fonction, étaient supérieurement parées, et marchaient avec pompe. C'était le plus grand honneur où les jeunes personnes du sexe pussent aspirer à Athènes. On exigeait dans le choix qu'on en faisait qu'elles fussent d'une chasteté reconnue.

Il y aura, comme à la précédente fête, des Faunes et des Bacchantes.

L'on appelait Bacchantes, les compagnes et les prêtresses de Bacchus. Lorsqu'elles célébraient les fêtes de ce Dieu, elles étaient couronnées de lierre, portant un thyrs à la main gauche, vêtues de peaux de tigres et de panthères, et elles couraient comme des furieuses par les montagnes en criant souvent: Evoe Bacche! c'est-à-dire, « Bacchus bon vivant »

Les Bacchantes qui paraîtront dans la parade de la Société des Vignerons seront vêtues en robes blanches, garnies de rubans verts, étant retroussées d'un seul côté, les jambes entrelacées de rubans verts dès le milieu au pied; une couronne de lierre et les cheveux épars, avec un tambour de basque à la main.

Les Faunes étaient représentées par les anciens avec de petites cornes à la tête, des oreilles pointues; mais les Faunes qui paraîtront à cette procession, seront vêtues couleur de chair, une ceinture de lierre, un syrinx pendant à leur côté; les jambes

entrelacées de rubans verts, dès le milieu au pied, et un tyrsa en main.

On promènera de plus par la ville Silène, nourricier et compagnon de Bacchus, représenté par ses poètes, monté sur un âne, et presque toujours ivre. Virgile en fait une plaisante description :

Chromis et Mnasilus in Antro
Silenus pueri somna videre jacentem
Instatum hesternis venas, ut Semper Jaccho,
Serta procul tantum capiti delapsa jacebant
Et gravis attrista pendebat Cantharus Ansa.

ECCLOG. VI, v. 14. Sepp.

On verra Silène sur un âne, vêtu en couleur de chair, une couronne de lierre et une ceinture de même, tenant une cruche de vin, et appuyé d'un homme de chaque côté.

On aura aussi un crieur de vin qui porte une branche d'arbre pour marquer du vin à vendre.

Deux garçons promèneront une chèvre ou un bouc, comme dans les fêtes Aloënnés dont nous avons parlé.

On promènera sur un char le père Noé, le bon patron des Vignerons, avec sa femme habillée en hiver, et au-devant du chariot, trois jeunes gens qui représentent les autres saisons, chacun dans un cercle décoré des attributs des saisons.

Pour mieux représenter les vendanges, on mènera sur un char une bosse à guichet, pour voiturier la vendange, des vigneron qui suivent avec leurs brantes pour embosser, et quelques vendangeurs et vendangeuses. Pour réparer les fossoirs, on aura sur un char le feu, le soufflet, l'enclume et les maréchaux, qui font retentir l'enclume et qui, dans les moments où la troupe s'arrête, emploient le temps à raccommoder les outils.

On représentera tous les travaux de l'agriculture, et on y verra des bergers et bergères qui promèneront des moutons.

La troupe fera sa marche en chantant toutes les chansons des vignes, tant dans le langage des paysans qu'en bon français. On trouvera ci-après les plus essentielles de ces chansons, qu'on a imprimées pour faire plaisir au public.

Enfin, pour ne rien laisser en arrière de tout ce qu'on a pu savoir d'avance de cette parade unique dans son genre, il faut indiquer encore les drapeaux qui brilleront dans cette procession, dont l'un vert et blanc représente Cérès d'un côté et de l'autre Bacchus sur son tonneau, avec cette devise en lettres d'or : *Ora et Labora* ; et l'autre tout vert, qui n'a qu'un cep de vigne, avec la même légende.

Marche ensuite une petite compagnie de jeunes garçons ayant aussi une petite enseigne et portant au bout de petits bâtons les attributs de la vendange, avec St.-Urbain, ancien patron de l'Abbaye.

(A suivre.)

Ephémérides.

Sept. 11, 1689. — Le capitaine Bourgeois s'embarque à Vevey, à la tête de 2000 volontaires, passe le lac et aborde en Savoie dans le but d'aider les Vaudois du Piémont à reconquérir leurs vallées abandonnées depuis trois ans, à la suite des persécutions religieuses dirigées contre eux par le duc de Savoie. L'expédition du capitaine Bourgeois fut repoussée par des forces supérieures ; après avoir perdu quelques hommes dans sa retraite, il vint débarquer à Nyon, où il fut arrêté par ordre du bailli, au moment où il s'occupait du licenciement de sa troupe. Après six mois de captivité, Bourgeois fut condamné à mort par le Conseil de Berne et exécuté à Nyon, au mois de mars 1690.

Sept 15, 1833. — Mort d'Henri Monod, ancien landamman, né à Morges le 20 janvier 1733.

» 19, 1754. — Un fort tremblement de terre se fait sentir, entre midi et une heure, de Brigue à Ville-neuve.

» 23, 1714. — Un éboulement terrible se détache de la montagne des Diablerets. Des bruits souterrains se firent entendre plusieurs jours à l'avance ; beaucoup de bergers eurent le temps de s'enfuir ; d'autres, plus téméraires, furent victimes de leur imprudence. Des blocs énormes ne s'arrêtèrent qu'à plus de deux lieues de leur première position ; 120 châteaux furent détruits ; 180 personnes et 150 pièces de bétail périrent dans cette catastrophe. Un homme du village d'Aven (Valais), enseveli dans son châtlet, fut la seule des victimes qui échappèrent à ce désastre ; il reparut au bout de trois mois.

» 30, 1802. — Le major Pillichody, à la tête de quelques cents hommes de Ste-Croix et de Grandson, arbore les couleurs bernoises et s'empare de la ville d'Orbe. Il en est chassé le lendemain par les colonnes de patriotes accourus de tous les points du canton ; Pillichody était un des chefs d'un parti dont les projets tendaient à rétablir l'ancien ordre de choses dans le canton de Vaud qui venait de recouvrer son indépendance.

» 30, 1791. — La révolution française qui marchait à grands pas avait éveillé des échos sympathiques dans le canton de Vaud ; des manifestations publiques eurent lieu, et l'anniversaire de la prise de la Bastille avait été fêté avec enthousiasme dans plusieurs localités. LL. EE. de Berne, effrayées des allures de nos patriotes, font occuper le Pays de Vaud militairement et envoient à Lausanne une Haute-Commission pour instruire une enquête sur ces démonstrations populaires.

Les députés des villes et des campagnes mandés à Lausanne et réunis au nombre de 27, au Champ de l'Air, devant la Haute-Commission, passent entre deux haies de soldats, la tête nue, précédés d'huissiers bernois et exposés aux insultes des paysans et de la soldatesque. Pour comble d'humiliation, le Conseil de Lausanne dut accorder la salle des Deux-Cents aux généraux et officiers des troupes de LL. EE.

Pensées.

Les peuples montagnards peuvent être vaincus, mais soumis jamais.

Les idées absolues sont l'indice certain d'un esprit borné.

On se défie toujours et avec raison d'une vertu dont le propriétaire se fait le trompette.

J. MULHAUSER.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD